

mier attaqué: ce n'est pas lui qui a violé les Traitez de Westfalie, ni allumé la guerre qui a déjà desolé plusieurs Etats de la basse Allemagne.

*Maniere
dont on veut
que les Prin-
ces Confede-
rés se parta-
gent les Etats
de Suede,
Holftein &
Curlande.*

V. On seroit encore en état de prévenir de plus grands maux; si les Puissances intéressées à la garantie des anciens Traitez, sur tout celui de Westfalie, s'unissoient & employoient leurs bons offices à terminer, par un accommodement raisonnable; tous les troubles du Nord: mais on en est encore bien éloigné, s'il est vrai, comme on le publie en Allemagne, & comme en ont déjà fait mention les Imprimez publiques, qu'il y ait un Traité de Ligue offensive & défensive, contre la Suede, signé entre le Czard de Moscovie, le Roi Auguste, le Roi de Dannemarck; dans lequel sont entrez le Roi de Prusse, & le Roi George en qualité de Duc d'Hannover; pour se partager non seulement les Etats de la Couronne de Suede, tant en Allemagne qu'en Livonie; mais encore de dépouiller les Ducs de Holftein & de Curlande de leurs Etats, pour en disposer en faveur des Membres de cette Confederation. Je crois que les gens raisonnables n'ajouteront pas aisément foi à ce partage, contre lequel toute l'Allemagne auroit du moins autant & plus d'intérêt de s'armer, que pour celui que le Roi Guillaume fit des Etats de la Monarchie d'Espagne. Quoi qu'il en soit, sans adopter ce prétendu nouveau partage, voici comment on veut que les portions en aient été faites.

„ Tout le Duché de Livonie & la Pro-
„ vince d'Ingrie appartenant à la Couron-
„ ne de Suede, sera le partage du Czard de
Moseo-